

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES LEZE ARIÈGE
HAUTE-GARONNE**

N° 103/2017

Objet : Désignation des représentants de la communauté de communes Lèze Ariège au sein de la commission consultative issue de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte du SDEHG.

L'an deux mille dix-sept et le 04 avril à 20h30

Le Conseil de la Communauté de Communes Lèze Ariège dûment convoqué en date du 29 mars 2017, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil communautaire du siège de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ariège, sous la présidence de Monsieur DEMANGE Serge

PRESENTS : M. PACHER René, Mme TEISSIER Joëlle, M. ONEDA Daniel, Mme BARRE Nadine, M. AZEMA René, Mme TENSA Danielle, M. BLANCHOT Dominique, M. CHENIN Jean, Mme HENDRICK Pierrette, M. REMY Jean-Louis, Mme COURBIERES Monique, M. LACAMPAGNE Patrick, M. GRANGE Régis, Mme ARAZILS Marie Christine, M. ZDAN Michel, M. RIVELLA Alain, M. VESELY Guy, M. ROUANE Jean Claude, M. MUNOZ Floréal, Mme JOACHIM Hélène, M. CAZAJUS Joël, M. DEMANGE Serge, Mme LAVAIL MAZZOLO Nathalie, M. TISSEIRE Bernard, M. MARCHAND René, M. PASQUET Wilfrid, Mme MONIER Catherine, M. BLANC Jean-Claude, Mme PARACHE Sabine, Mme ESTANG Nadia.

POUVOIRS : M. BASTIANI Jean Pierre à Mme TEISSIER Joëlle
Mme BOUTILLIER Sylvie à Mme BARRE Nadine
M. BAURENS Serge à M. AZEMA René
M. BEZIAT Denis à Mme ESTANG Nadia
M. VINCINI Sébastien à M. REMY Jean Louis
M. NOWACK François à Mme JOACHIM Hélène
M. CAILLAT Pierre Yves à M. PASQUET Wilfrid
M. BAYONI Pascal à M. BLANCHOT Dominique
Mme FIGUEROA Anne à M. RIVELLA Alain

ABSENTS EXCUSES : M. DIDIER Claude

ABSENTS NON EXCUSES : M. MARQUIER Serge, M. MAGGILOLO Serge, M. PEREZ Alain, M. COURET Bertrand, Mme LAFUSTE Carole, M. GILABERT Nicolas, M. DELCASSE Jean, Mme ESCOURROU-BERDOU Marie-Christine.

lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Madame LAVAIL MAZZOLO Nathalie été nommée secrétaire de séance

Monsieur le Vice-Président rappelle au conseil communautaire que le 26 novembre 2015 le comité syndical du SDEHG a créé la commission consultative issue de la loi n°2015-992 relative à la transition énergétique pour la croissance verte.

Il ajoute que cette commission a pour objet de coordonner l'action de ses membres dans le domaine de l'énergie, de mettre en cohérence leurs politiques d'investissement et faciliter l'échange de données.

Il précise que cette commission est composée de 52 représentants du SDEHG et de 52 représentants des EPCI à fiscalité propre totalement ou partiellement inclus dans le périmètre du SDEHG. Suite aux fusions d'EPCI intervenues au 1er janvier 2017, le comité syndical du SDEHG, par délibération n°21 en date du 14 mars 2017, a mis à jour la composition de cette commission. Le nombre de représentants de chaque EPCI est calculé proportionnellement à la population des communes adhérentes au SDEHG, chacun disposant d'au moins un représentant.

Conformément à cette nouvelle composition, la communauté de communes Lèze Ariège doit désigner deux représentants.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,

DESIGNE Madame Nadia ESTANG et Monsieur Jean-Louis REMY représentants de la communauté de communes Lèze Ariège à la commission consultative issue de la loi n°2015-992 relative à la transition énergétique pour la croissance verte.

Fait et délibéré à la salle du Conseil Communautaire du siège de la Communauté de Communes Lèze Ariège, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Le Président,
Serge BAURENS